

MON DÉPANNAGE PRO

ÉLEC - GAZ - SERRURERIE 24/24

Votre local Professionnel toujours opérationnel



Le service



ENGIE et son partenaire AXA proposent une **solution de dépannage modulable, efficace et sans délai de carence** en cas de panne de courant, disjoncteur qui saute, serrure bloquée...

Cette offre est uniquement proposée si le client professionnel bénéficie d'une offre d'énergie, électricité ou gaz, pour son local professionnel chez ENGIE.

Les avantages



Plusieurs garanties au choix

- 1 formule de base « Installation Électrique »,
- avec possibilité de choisir l'option « Serrurerie » et/ou l'option « Gaz »



Un nombre illimité d'interventions

- Intervention sur site dans un délai de 4 heures en journée (dès le lendemain lorsque l'appel est passé après 18h).
- Jusqu'à 1 000 € TTC de prise en charge par intervention (pièces, main d'oeuvre et déplacement)



A effet immédiat, 24h/24, 7j/7

- Valable dès la souscription du contrat
- 24 h / 24 et 7J/7, nos spécialistes au téléphone ou en visio-appel pour un diagnostic et une 1ère assistance

LES MODALITÉS PRATIQUES

Mon Dépannage Pro,
comment
ça marche ?

> sur simple appel téléphonique auprès de nos conseillers au 0 969 32 33 00 (appel non surtaxé, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00).

Vous choisissez les garanties selon les besoins de votre local :

INCLUS DANS VOTRE OFFRE

INSTALLATION ÉLECTRIQUE

- Câblage, prises, interrupteurs...
- Tableau électrique

5,90 € HT/mois

OPTION SERRURERIE
dont le rideau métallique

• Ouverture
• Mise en sécurité

+ 4 € HT/mois

OPTION GAZ

• Canalisations
• Flexibles
• Robinets d'arrêt, joints et raccordements

+ 1 € HT/mois

LES NUMÉROS UTILES

Les clients Mon Dépannage Pro peuvent appeler au :

- pour toutes questions sur la **gestion du contrat / résiliation** : 05 56 12 60 18
- pour une déclaration d'un sinistre. Dépannage AXA au 01 55 92 18 18

Mon Dépannage Pro n° 5005379 est un contrat individuel d'assistance assuré par AXA ASSISTANCE FRANCE ASSURANCES (AXA Assistance), société anonyme de droit français au capital de 24 099 560,20 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 451 392 724 et dont le siège social est situé 6, rue André Gide - 92320 Châtillon. Le contrat est distribué et géré par ENGIE, S.A. au capital de 2 435 285 011 euros - Siège Social 1, Place Samuel de Champlain - 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 542 107 651 et enregistrée au registre des intermédiaires en assurance (www.orias.fr) en qualité de Courtier d'assurance sous le numéro 08 038 831. ENGIE délègue à CFCA la gestion, CFCA est une S.A.R.L. au capital de 8000 euros - Siège Social rue Cervantes 33700 Mérignac, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro B 393 736 301 et enregistrée au registre des intermédiaires en assurance (www.orias.fr) en qualité de Courtier d'assurance sous le numéro 07 003 072. Axa Assistance France Assurances, CFCA et ENGIE sont soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), située 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 Paris.